



CERTIFICAT d'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Palefrenier Soigneur (C.A.P.A.—PS)

En alternance

Durée

2 ans

Par alternance entre une entreprise (41 semaines/an dont 5 semaines de congés payés annuels), et l'UFA (12 semaines).

Dates

Septembre - juin

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux
Unité Formation Apprentissage
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Le travail et les métiers

Le palefrenier soigneur assure l'entretien, la nourriture et les soins vétérinaires élémentaires des chevaux de sport, de loisir ou d'élevage avec leur travail courant. Il participe à l'entretien des installations correspondantes.

Les objectifs pédagogiques – « Être capable de ... »

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Interagir avec son environnement
Réaliser des soins courants aux équidés
Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés
Effectuer les travaux liés à l'entretien des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords
S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

Le public concerné et modes de financement

Etre âgé de 16 à 29 ans révolus, possible dès 15 ans si la scolarité a été suivie jusqu'en 3^{ème} générale.
Mode de financement : Contrat d'apprentissage.

Les prérequis

Aimer les chevaux, être volontaire.
Etre résistant au travail physique, méticuleux et ordonné dans les tâches à accomplir. Avoir une conscience professionnelle car nous sommes au contact d'êtres vivants.

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 à 29 ans révolus,
Possible dès 15 ans si la scolarité a été suivie jusqu'en 3^{ème} générale,
De préférence avoir un niveau galop 2,
Etre reconnu apte par la médecine du travail,
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée.

Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine (collège ou lycée) mais directement par le candidat qui prend contact avec l'UFA qui lui adressera un dossier de candidature

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppadprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Contact : Jessica RONCO 04 90 60 80 90
jessica.ronco@educagri.fr

Contenu de la formation

PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

Dans un centre équestre, un poney club, une école d'équitation ou un élevage ayant des activités d'enseignement de l'équitation, de location, de mise en pension et dressage des chevaux.

FORMATION THEORIQUE :

UC	MATIERES
UC G1 UC G2	Citoyenneté
	Outils mathématiques
	Expression écrite/orale
	Projet collectif
	Gestes et postures
	Hygiène de vie
	Fiches de tâches
UC G3	Eco
	Expression écrite/orale
UC P1	Hippologie
	Alimentation
	Option
UC P2	Option
UC P3	Agro équipement
UCARE	Plantation d'une haie non toxique pour les équidés

Modalités Pédagogiques

Travaux pratiques réalisés en groupe.
Restitutions écrites des divers travaux pratiques.
Evaluations pratiques et orales.

Evaluations

La formation est organisée en module d'enseignement général et d'enseignement professionnel.
Evaluations et/ou pratiques, et/ou orales et/ou écrites, qui seront délivrées en unités capitalisables.

Validation de la formation

Après validation du jury en fin du cycle des deux années de formation, le candidat ayant eu un parcours complet, sera titulaire du CAPA Palefrenier Soigneur, diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3 (Fiche RNCP : 25929)
Dans le cadre d'une validation partielle, les UC sont acquises pour une durée illimitée.



*Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*